

STATUT	TARIF sst 73
NOUVEL ADHERENT	
La première année par salarié (droit d'entrée)	25€ HT
Cotisation par salarié y compris contrat Apprenti	98 € HT
ENTREPRISE A ACTIVITE ANNUELLE	
Calcul de la cotisation	
POUR UN TEMPS PLEIN (>OU égal à 151,66)	98€ HT
POUR UN TEMPS PARTIEL (<à 151h66)	88€ HT
Cotisation nouveau nom: Tout salarié pris en charge par le service et non déclaré sur l'appel de cotisation, donne lieu à une facturation supplémentaire "nouveau nom".	98 € HT
Facturation d'office sans réponse à l'appel de cotisation dans les délais impartis, par salarié connu de notre service	133€ HT
Réadhésion par salarié suite radiation	25€HT
INTERIMAIRE	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	123€ HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 72 heures ouvrées à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	123 € HT
ENTREPRISE A ACTIVITE SAISONNIERE	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service (visite ou AFP)	120 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 72 heures ouvrées à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	120 € HT
AUTRES TYPES DE COTISATION	
<u>LES EMPLOYEURS GENS DE MAISON</u>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	80€ HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 72 heures ouvrées à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	80€ HT
<u>LES ENTREPRISES D'INSERTION</u>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	80 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 72 heures ouvrées à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	80 € HT
<u>PRESTAMED /CMB</u>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	120€ HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 72 heures ouvrées à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	120 € HT
<u>CLUB DE SPORT PRO</u>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	120 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 72 heures ouvrées à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	120€ HT
<u>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</u>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	120€ HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 72 heures ouvrées à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	120€HT
AUTRES TYPES DE FACTURATION	
FRAIS DE RECOUVREMENT	20,00 % de la créance